

# Appui au plan métropolitain bordelais « Plantons 1 million d'arbres »

## Éléments préprogrammatiques de projets de paysage et de plantations

Pour la désimperméabilisation  
et la plantation de la  
zone de fret de Bruges et  
l'aménagement d'un parc  
linéaire le long de la Jalle Noire

étude

02 / 2024



# Sommaire

I. Analyse du site .....	p.4
II. Éléments préprogrammatiques de projets de paysage et de plantations .....	p.14

Ce cahier préprogrammatique est produit dans le cadre de la mission d'appui à l'opération « Plantons 1 million d'arbres » menée par l'a-urba pour le compte de Bordeaux Métropole. Il est le fruit d'un travail croisé d'arpentage de terrain, d'un travail en chambre par l'a-urba et d'ateliers de travail avec les techniciens de Bordeaux Métropole : la mission Plantons 1 million d'arbres, le Pôle Territorial Ouest, la Direction de la Nature, la conservatrice de la Réserve Naturelle des Barails.



Rue Bertrand Balguerrie, zone de fret de BRUGES © a'urba

Ce cahier préprogrammatique décrit les enjeux paysagers et environnementaux de la zone et permet de définir des sites d'intervention (où planter ?), d'objectiver les opérations d'aménagement et de plantation (quel projet ?), et de les prioriser (par quoi on commence ?).

Ce préprogramme ne comporte ni chiffrage ni coût. Il vise à déclencher des études préalables et un projet d'ensemble de paysage et de plantation sur la zone de fret. Il vise également à faire de la zone de fret un site de projet démonstrateur.

La démarche a été inscrite aux contrats de CODEV de BM qui permettront soit de financer des études de faisabilité nécessaires pour rendre opérationnelles les propositions de ce cahier, soit permettront directement de financer des opérations d'aménagement et de plantation.

# I. ANALYSE DU SITE

## 1. Secteur étudié



Blanquefort

Tram-Train  
ligne C

Vallée maraîchère des Jalles

La Jallère

Échangeur 6

Eysines



Jalle du Sable

Réserve Naturelle  
Nationale des Marais  
de Bruges

Bois de  
l'Ermité

**ZA de Fret**

Étang de la Hutte

Bordeaux Lac

Échangeur 5

Bruges

# I. ANALYSE DU SITE

## 2. Arpentage

---



**De larges voies imperméabilisées, allée de la Réserve.**

Des espaces routiers de faible qualité urbaine et paysagère ne laissant pas de place aux piétons.



**Des espaces essentiellement aménagés pour les poids lourds, rue Bertrand Balguerie.**



**Des délaissés imperméabilisés, rue Henri Delattre.**



**Une présence marquée de la Jalle Noire** qui traverse la zone.  
Peu valorisée comme une pièce paysagère importante de la zone.



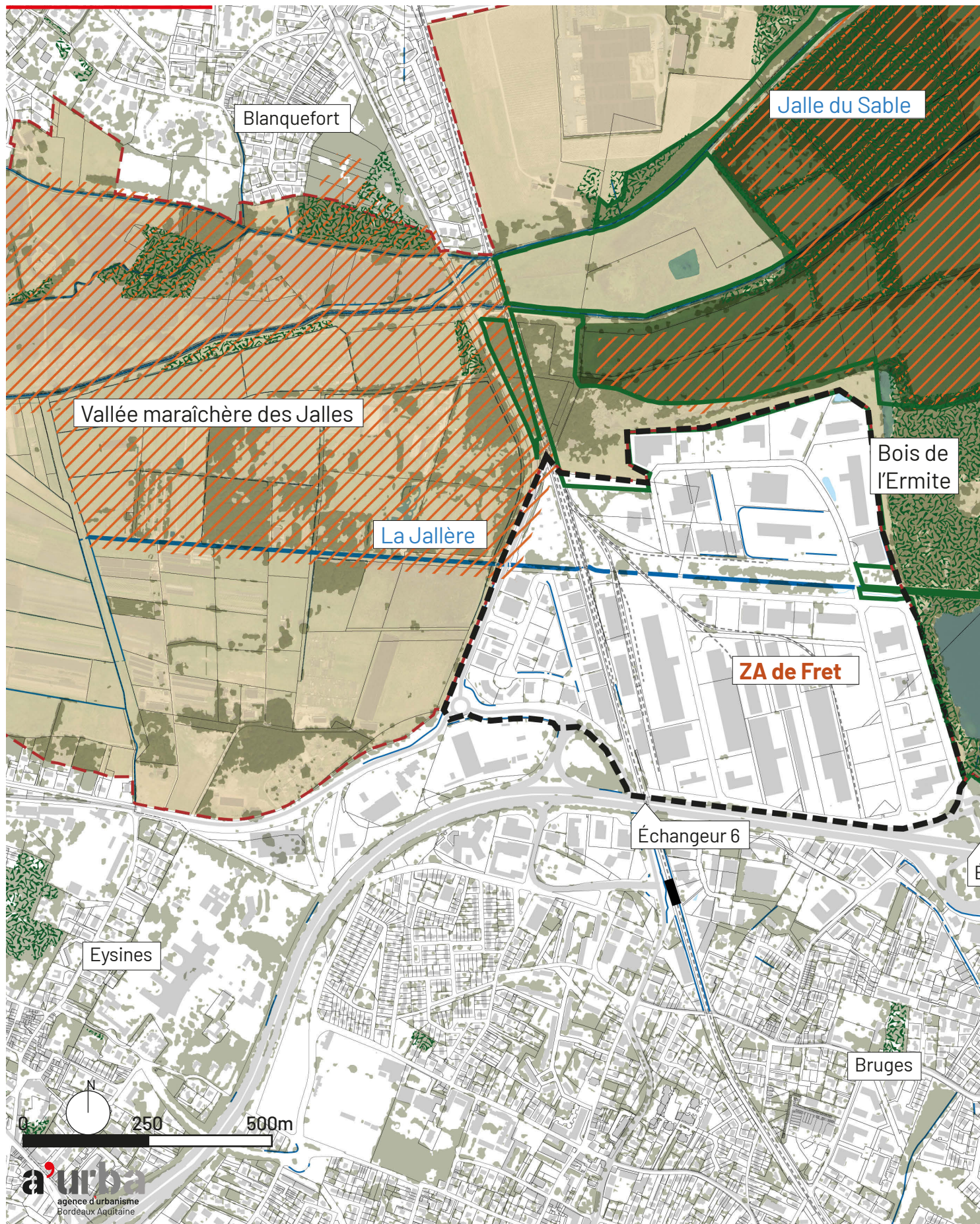
**Quelques rares espaces aménagés**  
sommairement pour les usagers du site,  
rue Robert Mathieu.



**Une piste cyclable** qui longe le site au sud,  
piste cyclable Bordeaux-Lacanu débouchant  
sur l'allée de la Réserve.

# I. ANALYSE DU SITE

## 3. La proximité immédiate d'espaces protégés





## Constats

- > Une zone d'activité implantée dans un paysage remarquable protégé de marais et de jalles, mais déconnectée en grande partie de son environnement.
- > La présence marquée de la Jalle Noire qui traverse la zone.

## Enjeu n°1

=> La reconnexion de la zone de fret aux paysages de marais, et la réintroduction d'éléments paysagers spécifiques dans la zone : fossés, points d'eau, espaces inondables, végétation de marais.

## Enjeux n°2

=> Une valorisation plus importante de la Jalle Noire comme élément de paysage de qualité dans le site.



**Réserve Naturelle des Marais de Bruges et son périmètre de protection**

Seule Réserve Naturelle Nationale de la métropole, 1 parmi les 6 du département



**Sites Natura 2000**

- > **Marais de Bruges, Blanquefort et Parampuyre** / Au titre de la directive Habitats
- > **Marais de Bruges** / Au titre de la directive Oiseaux



**Parc des Jalles**



**Espaces boisés classés**



**Elements de contexte paysager**

Canopé arborée

(Source : Donnée ToBois, Bordeaux Métropole)

# I. ANALYSE DU SITE

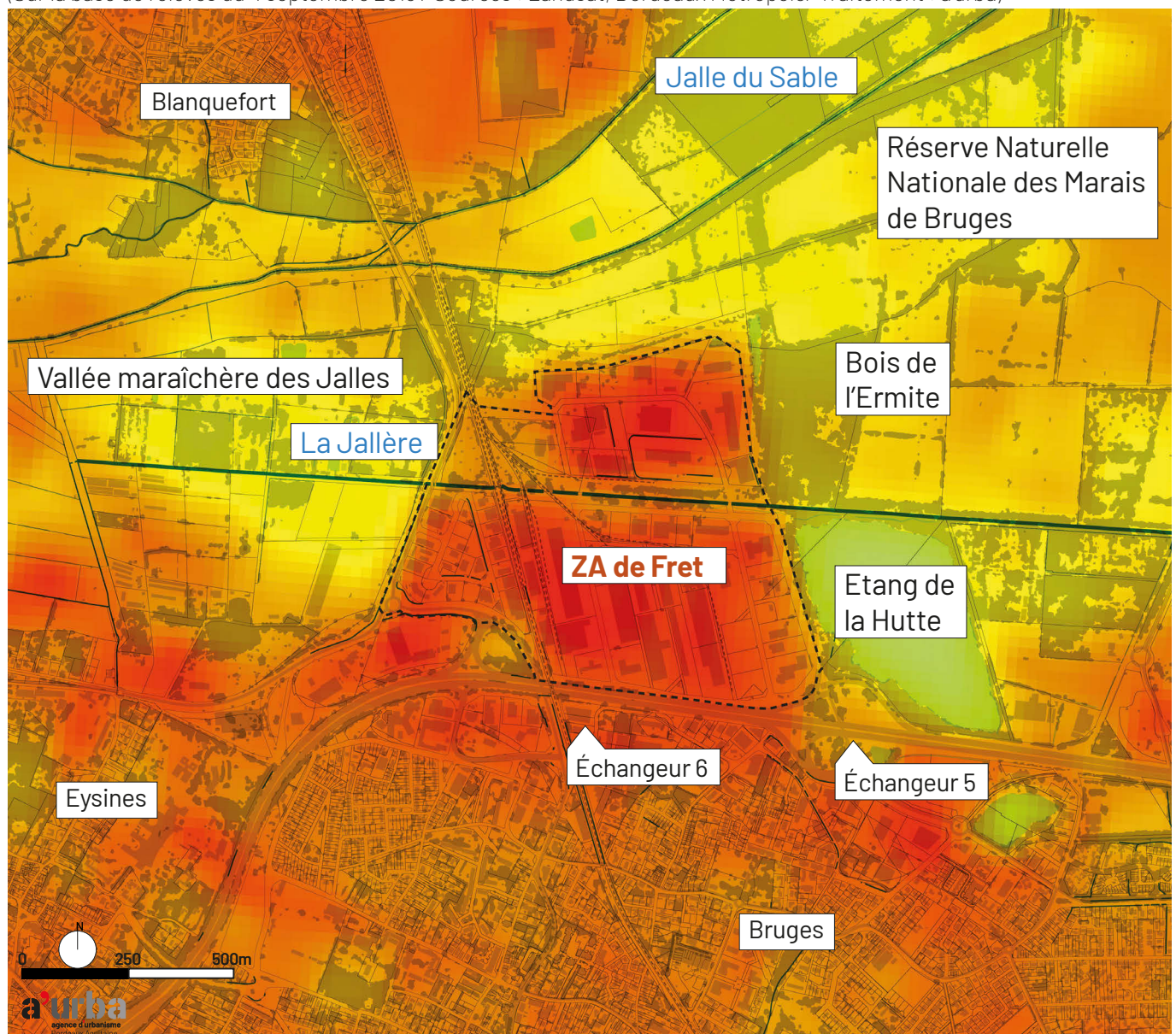
## 4. Des températures élevées en période de fortes chaleurs

### Donnée d'entrée

Le site de la zone de Fret représente **plus de 1 500 emplois**.  
(Estimation 2019, source INSEE / SIRENE / DSN)

### Carte des températures de surfaces

(Sur la base de relevés du 4 septembre 2013 / Sources : Landsat, Bordeaux Métropole/ Traitement : a'urba)



## Constats

La zone de fret concentre et génère un îlot de chaleur urbain important durant les épisodes de chaleur. La chaleur générée et ressentie se concentre autour des bâtiments et sur les espaces imperméabilisés et impacte directement les 1500 usagers du site.

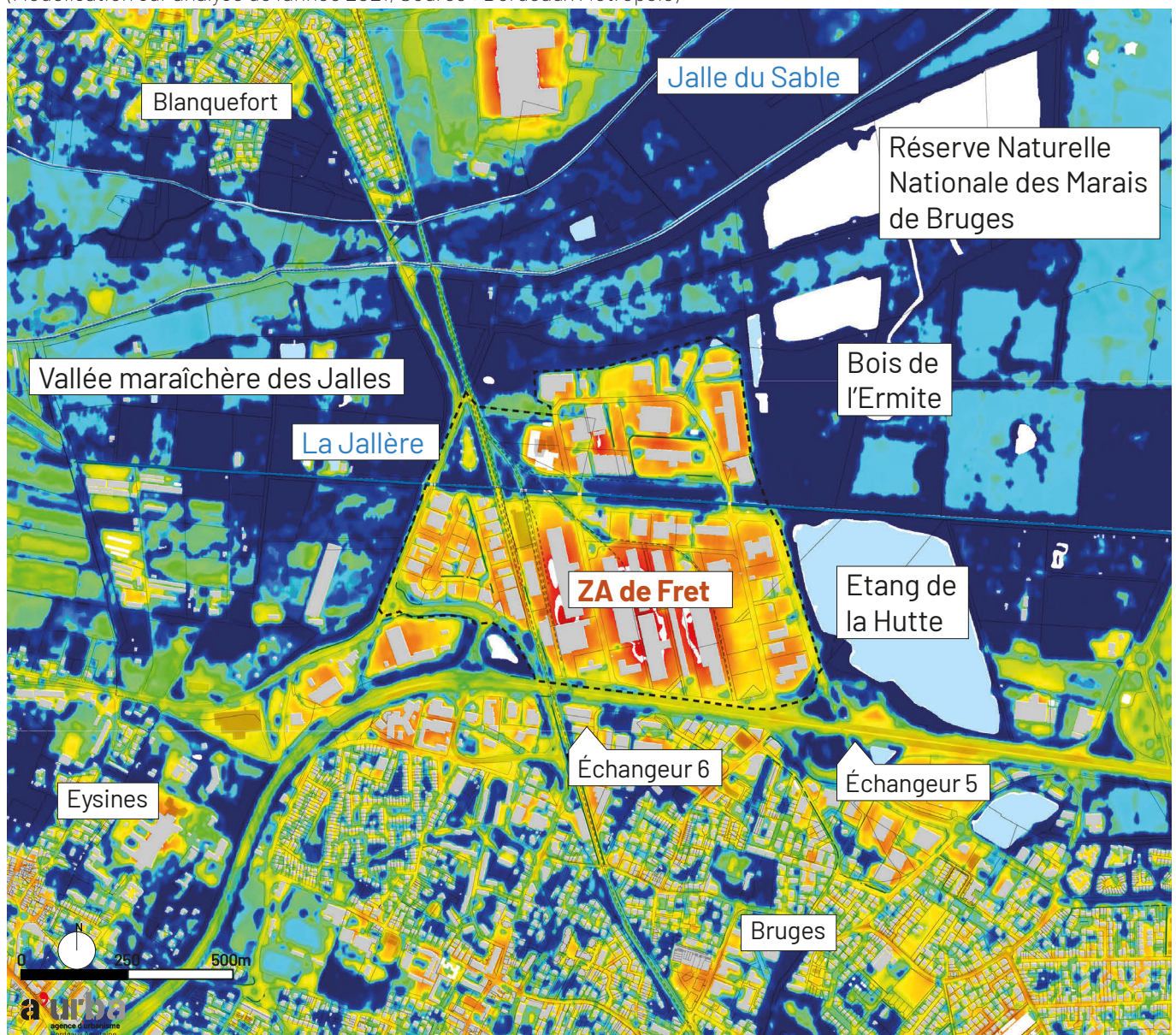
La chaleur produite contribue par ailleurs à augmenter la surchauffe des espaces naturels, agricoles et urbains voisins et du territoire métropolitain dans son ensemble.

## Enjeu

=> La désimperméabilisation et le rafraîchissement de la zone.

## Carte des températures ressenties

(Modélisation sur analyse de l'année 2021, Source : Bordeaux Métropole)

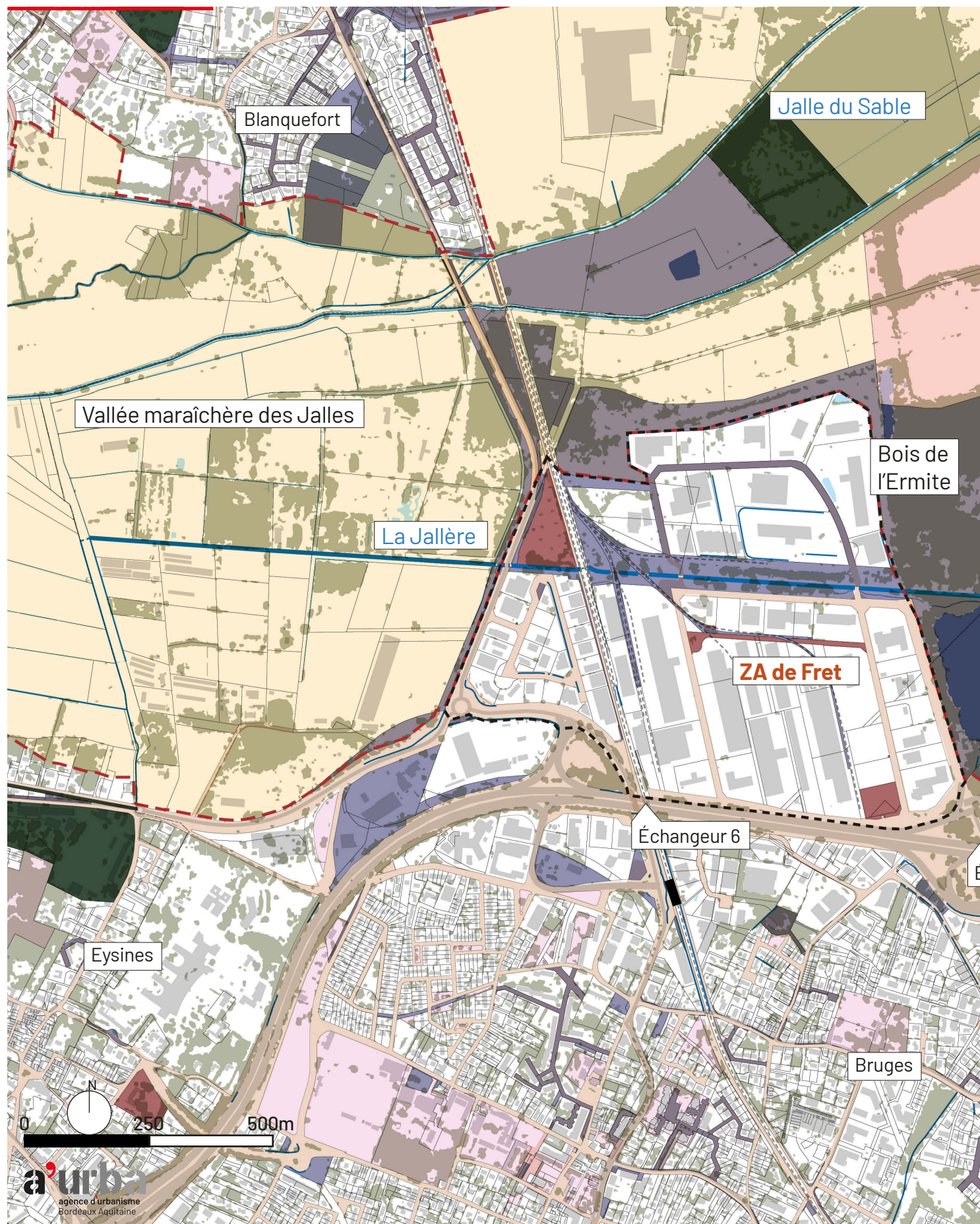


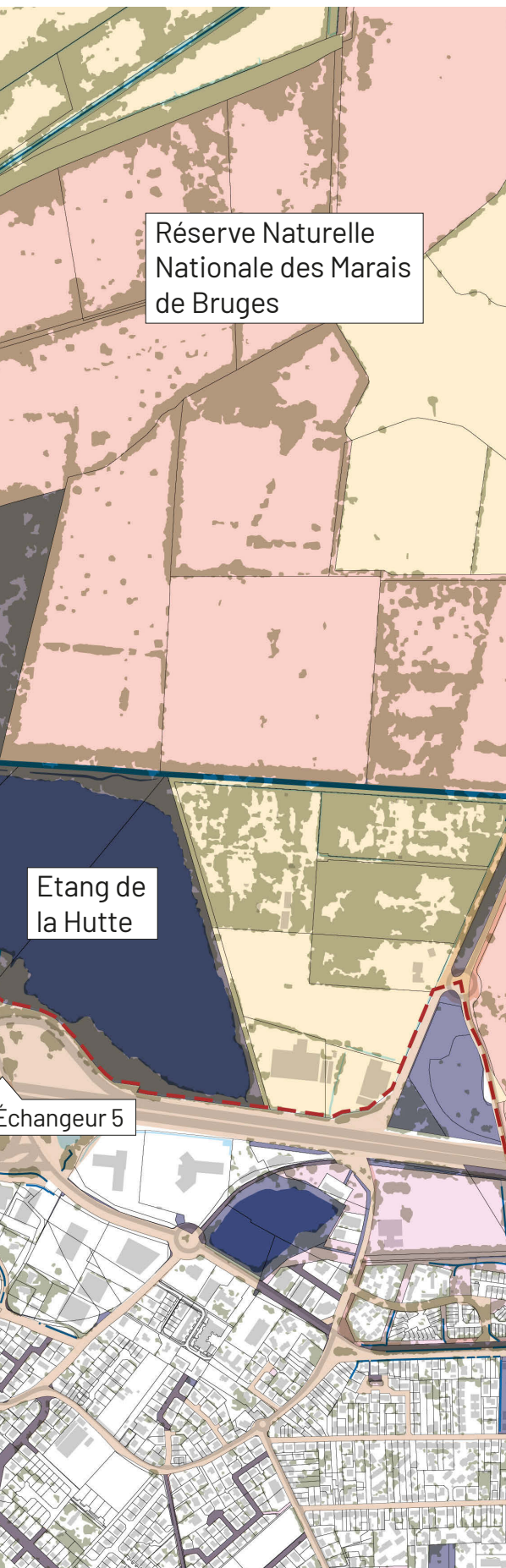
## Indice de Confort Thermique Urbain (ICTU)



# I. ANALYSE DU SITE

## 5. Un foncier essentiellement privé





## Constats

- > Le site de la zone de fret de Bruges est essentiellement constitué de foncier privé d'entreprises.
- > Le foncier public métropolitain correspond au domaine public de voirie et à la Jalle Noire et ses abords.

## Enjeu

=> L'adhésion des riverains à un projet d'ensemble pour permettre une transformation générale de la qualité urbaine et paysagère de la zone.



Parcelles communales



Parcelles métropolitaines



Domaine public



Etat et Collectivités Territoriales

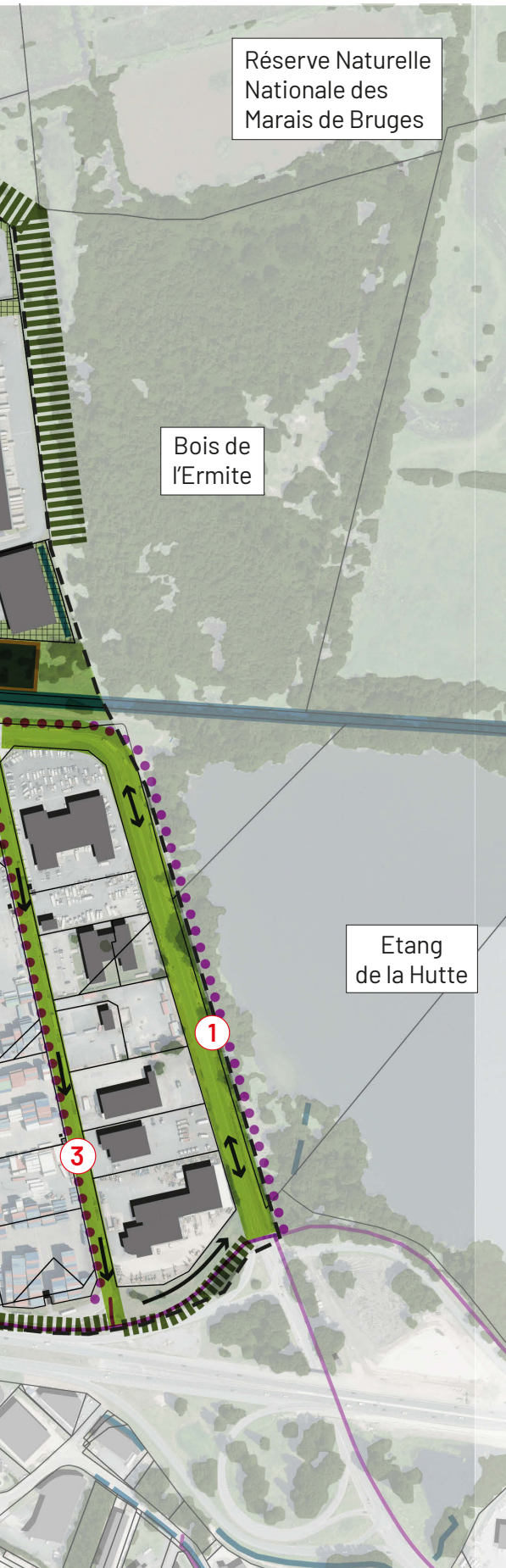


Etablissement public d'intérêt public

(Source : Bordeaux Métropole)

## II. ÉLÉMENTS PRÉPROGRAMMATIQUES de projets de paysage et de plantations





### Note préalable :

Les éléments de préprogrammes proposés ci-dessous nécessitent de mener en amont des études et des entretiens techniques préalables aux aménagements.

> Ainsi, des **études de trafic routier et de circulation sur l'ensemble de la zone** permettront de confirmer la faisabilité de la proposition n°1.

> Des **études d'éclairage** permettront d'établir ou non le besoin d'installation de nouveaux systèmes d'éclairages.


> Un **entretien préalable avec le service GEMAPI et la Direction de l'eau** sera nécessaire pour confirmer la faisabilité de la proposition n°2a.


> Un **entretien préalable avec la conservatrice de la Réserve Naturelle de Bruges** pour confirmer la faisabilité de la proposition n°2c et enrichir la proposition n°3.


### Proposition n°1 : requalifier, désimperpermabiliser et planter les voies du domaine public

-  Allée de la Réserve
-  Rue de Strasbourg
-  Rue Bertrand Balguerie
-  Rue Robert Mathieu

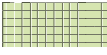
### Proposition n°2 : valoriser et renforcer les éléments de paysage de marais

 a/ Valoriser la Jalle Noire et ses abords comme une pièce paysagère maîtresse dans la composition urbaine de la zone de fret : aménager un parc linéaire le long du cours d'eau avec des « stations paysagères » qui permettent l'agrément et des lieux de pose pour les usagers.

 b/ Aménager des voies piétons/cycles sur l'ensemble de la zone.

 c/ Planter une enveloppe arborée et arbustive de 15 m d'épaisseur en lisière de la zone.

### Proposition n°3 : renforcer les plantations sur le foncier privé d'entreprises

 Accompagner les entreprises dans :  
 > la plantation des espaces libres de pleine terre ;  
 > la désimperpermabilisation et plantation des espaces de stationnement.

# 1. Requalifier, désimperperméabiliser et planter l'allée de la Réserve (25m de large / 500m de long)



## Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

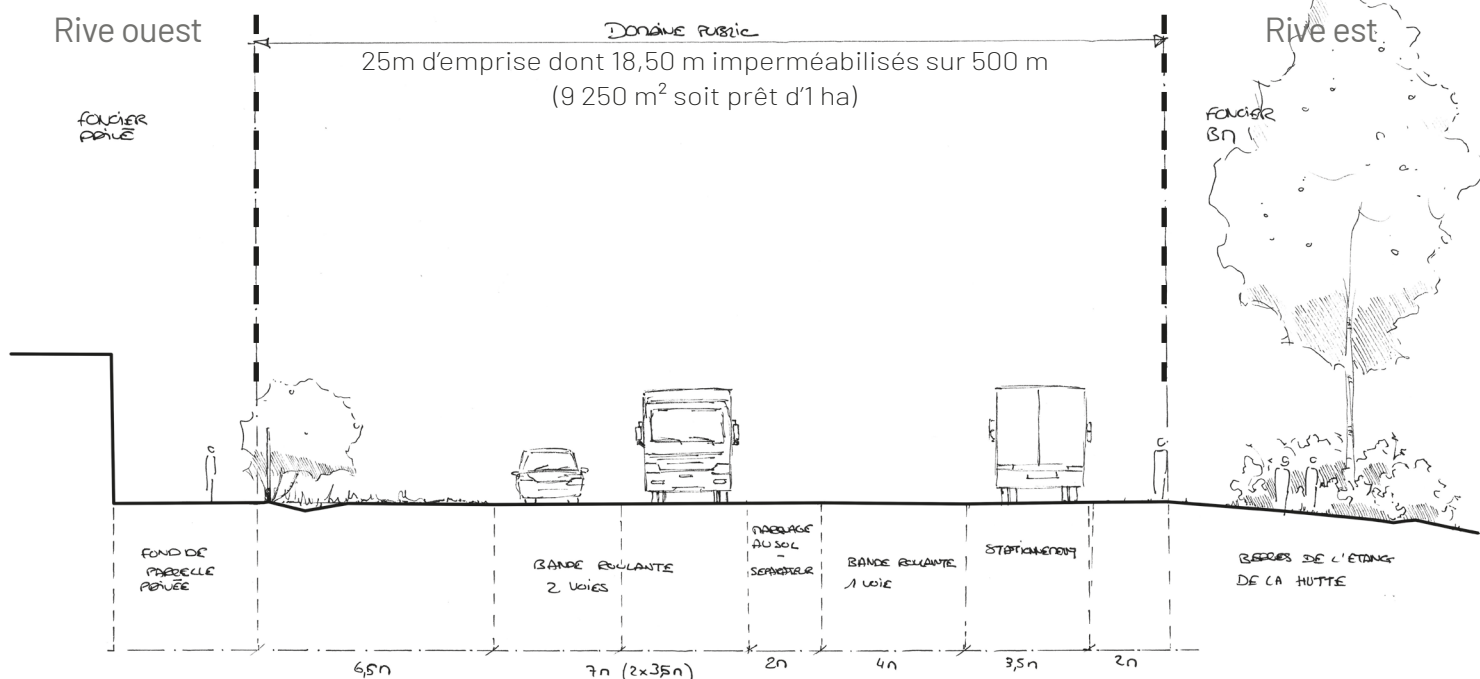
**a/ Établir un plan précis des réseaux** sous-terrains et définir les contraintes induites vis-à-vis de nouvelles plantations.

**c/ Réaliser une étude éclairage** : évaluer la nécessité ou pas d'éclairer l'allée de la Réserve (versus éclairages des entreprises), et la nécessité d'éclairer la voie verte projetée (contraintes vis-à-vis de la Réserve Naturelle ?).

**c/ Réaliser des études de trafic routier, circulation et stationnement sur l'ensemble de la zone** qui permettront de confirmer la faisabilité des propositions ci-contre.

- > Valider les propositions de recalibrage de la voie et du gabarit projeté ;
- > Estimer le besoin réel en places de stationnements (véhicules légers et poids lourds), et optimiser les capacités sur l'ensemble de la zone ;
- > Établir un phasage pour donner un ordre dans les rues à requalifier.

## Profil de la voie / état existant



## Propositions d'aménagements

### 1/ A court terme : actions de préfiguration

- > Aménager une noue plantée de 5,50 m de large en rive ouest, qui permette une gestion des eaux de pluie à ciel ouvert de la voie (0,50 m de profondeur).
- > Conforter une voie verte (piétons/cycles) de 3m de large en rive est, aménagée sur la base de la piste cyclable existante. Évaluer la nécessité ou non de l'éclairer (sous réserve d'une étude éclairage).

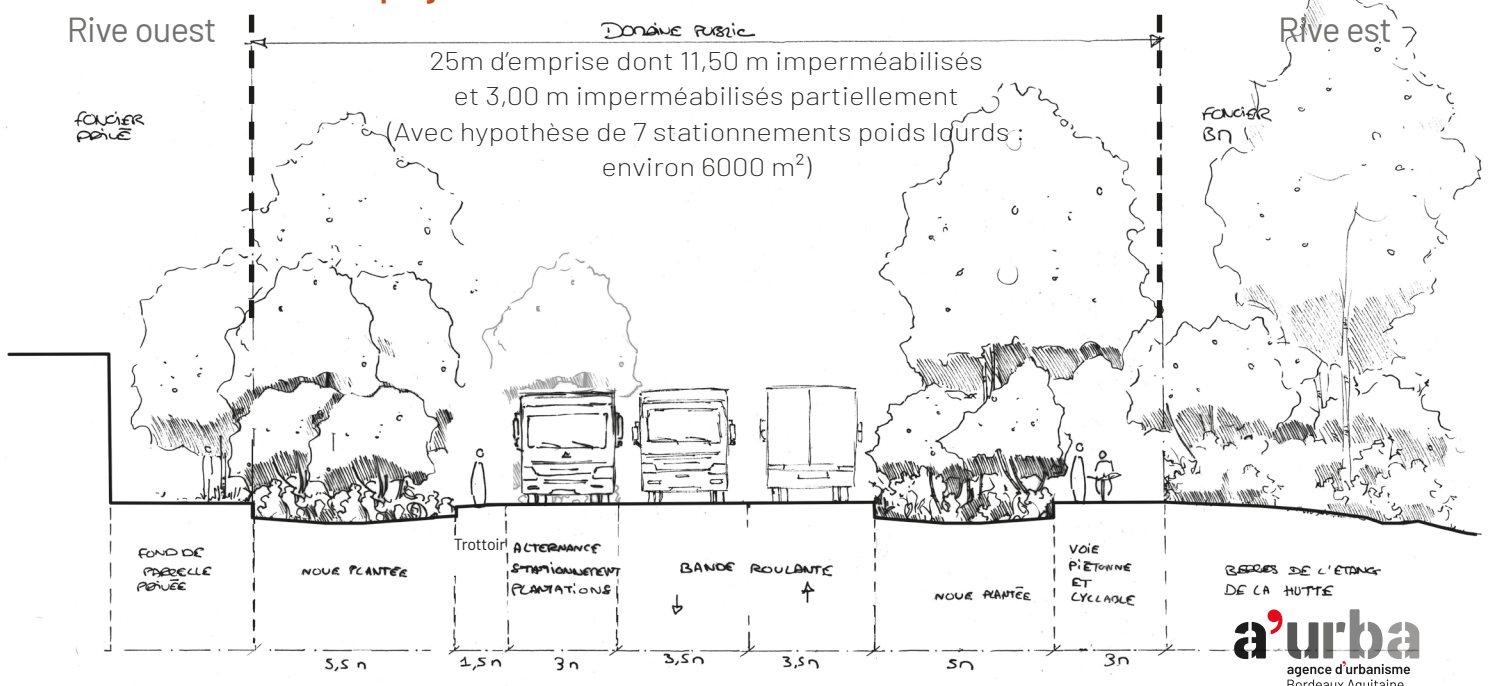
### 2/ A moyen terme : projet d'ensemble sur le domaine public

- > Maintenir uniquement une bande roulante de 7 m de large. Passer la circulation à 30 km/h. Étudier la possibilité de faire serpenter la voie sur les 500 m de long pour casser la vitesse et renforcer l'ambiance d'un espace arboré traversé par une voie carrossable (sous réserve d'une étude circulation à l'échelle de l'ensemble de la zone de fret).
- > Maintenir une bande imperméabilisée (3 m de large) pour du stationnement pouvant accueillir des poids lourds sur la rive ouest, en alternance avec des tranchées plantées. Évaluer le nombre de places de stationnements nécessaires (sous réserve d'une étude stationnements à l'échelle de l'ensemble de la zone de fret).
- > Maintenir un accotement imperméabilisé (1,50m de large) entre les stationnements et la noue pour permettre aux piétons d'accéder aux véhicules. Évaluer la nécessité d'éclairer le trottoir, les stationnements et la voie carrossable (sous réserve d'une étude éclairage sur l'axe).
- > Aménager une noue plantée de 5,00 m de large en rive est, entre la chaussée et la voie verte (cf. action de préfiguration), qui mette une distance entre l'espace carrossable et les franges de la Réserve naturelle, et permette une gestion des eaux de pluie à ciel ouvert de la chaussée et de la voie verte.

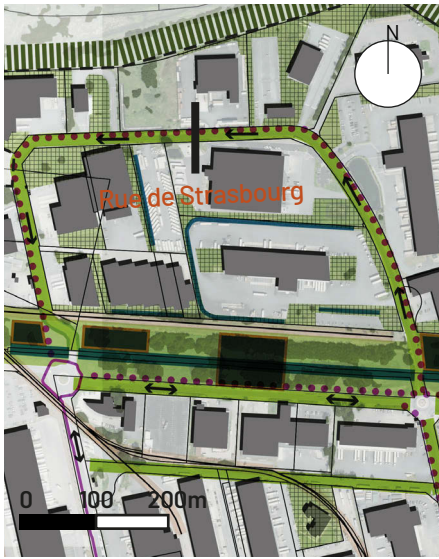
### 3/ A court / moyen/ long terme : étendre le projet de plantation sur le foncier privé

- > Inciter et accompagner la plantation du foncier privé.
- > Encourager les riverains de la rue à s'inscrire dans un projet de plantation global (domaine public - privé)

## Profil de la voie / état projeté



## 2. Requalifier, désimperperméabiliser et planter la rue de Strasbourg (16m de large / 950m de long)



### Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

a/ Établir un plan précis des réseaux sous-terrains et définir les contraintes induites vis-à-vis de nouvelles plantations.

c/ Réaliser une étude éclairage : évaluer la nécessité ou pas la rue de Strasbourg.

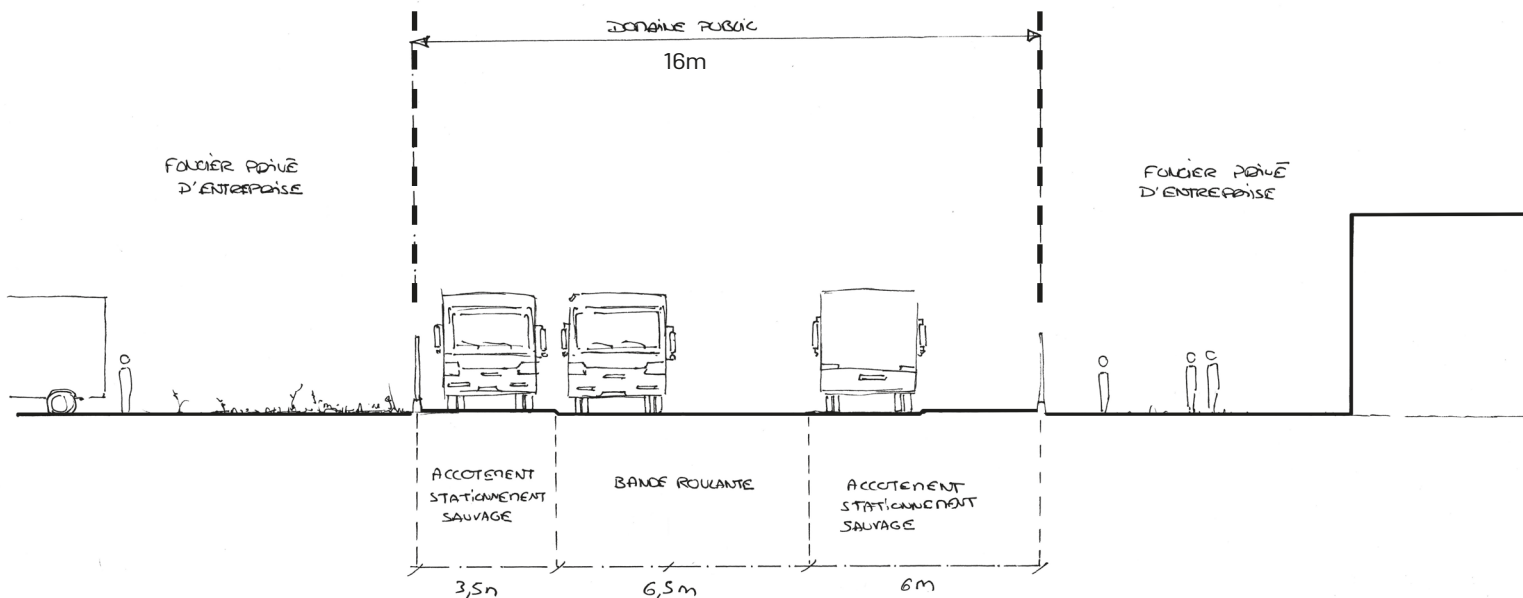
c/ Réaliser des études de trafic routier, circulation et stationnement sur l'ensemble de la zone qui permettront de confirmer la faisabilité des propositions ci-contre.

- > Valider les propositions de recalibrage de la voie et du gabarit projeté ;
- > Estimer le besoin réel en places de stationnements (véhicules légers et poids lourds), et optimiser les capacités sur l'ensemble de la zone ;
- > Établir un phasage pour donner un ordre dans les rues à requalifier.

### Profil de la voie / état existant

Rive sud

Rive nord



## Propositions d'aménagements

### 1/ A court terme : actions de préfiguration

- > Aménager une bande imperméabilisée de 3 m de large pour du stationnement pouvant accueillir des poids lourds sur la rive nord, en alternance avec des tranchées plantées. Évaluer le nombre de places de stationnements nécessaires (sous réserve d'une étude stationnements à l'échelle de la zone de fret dans son ensemble).
- > Aménager une voie verte (piétons/cycles) de 3m de large en rive nord. Évaluer la nécessité ou non de l'éclairer (sous réserve d'une étude éclairage sur l'ensemble de l'axe).
- > Aménager une tranchée plantée d'1 m de large entre la voie verte et la limite du domaine public, contre les clôtures des entreprises.

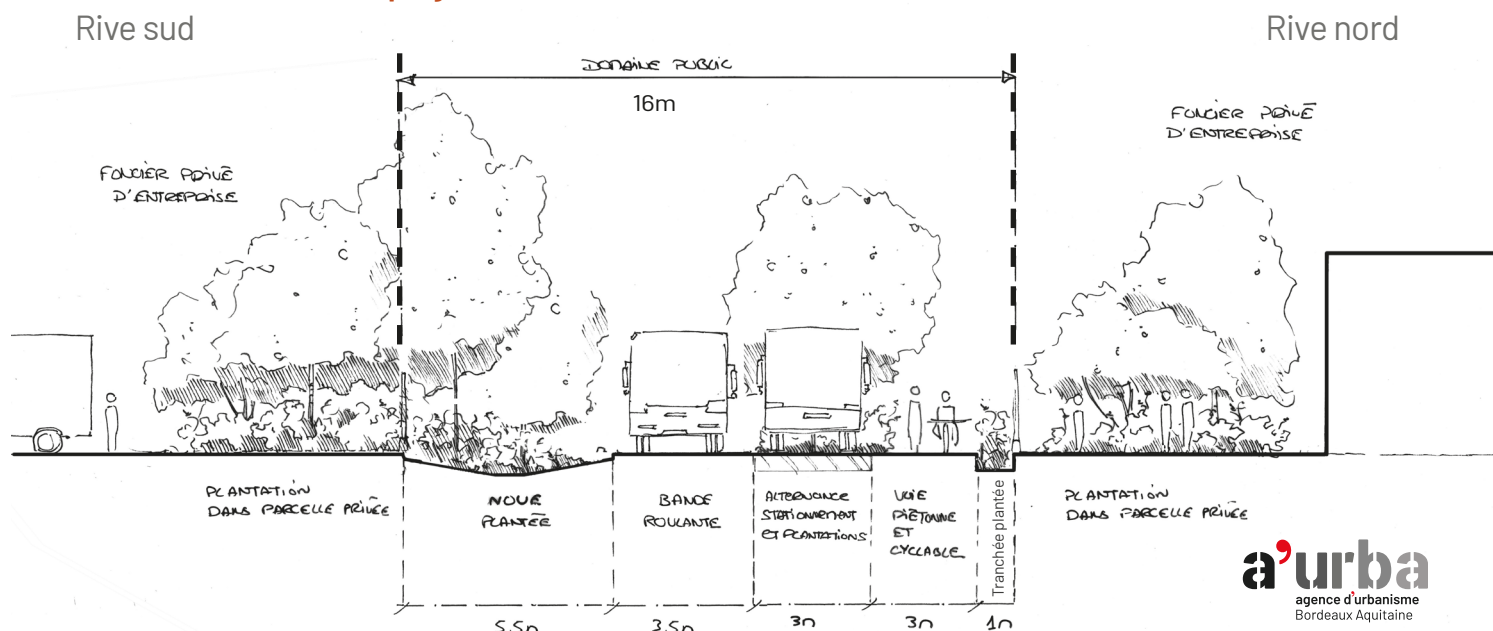
### 2/ A moyen terme : projet d'ensemble sur le domaine public

- > Maintenir uniquement une bande roulante de 3,50 m de large à sens unique (sous réserve des résultats d'une étude circulation). Passer la vitesse autorisée à 30 km/h. Déterminer le sens de circulation : d'est en ouest (sous réserve d'une étude circulation à l'échelle de l'axe et de l'ensemble de la zone de fret).
- > Aménager une noue plantée de 5,50 m de large en rive sud, qui permette une gestion des eaux de pluie à ciel ouvert de la voie (0,50 m de profondeur).

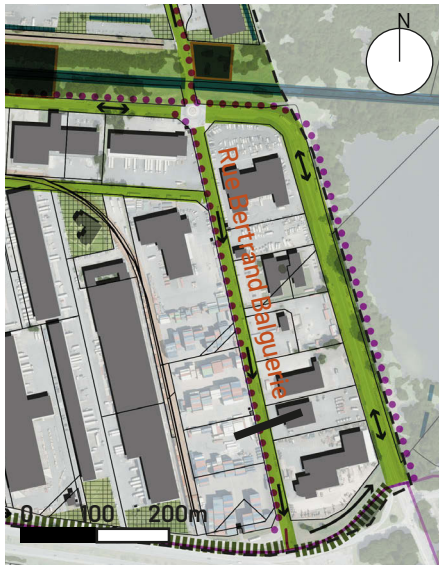
### 3/ A court / moyen/ long terme : étendre le projet de plantation sur le foncier privé

- > Inciter et accompagner la plantation du foncier privé.
- > Encourager les riverains de la rue à s'inscrire dans un projet de plantation global (domaine public - privé)

## Profil de la voie / état projeté



### 3. Requalifier, désimperméabiliser et planter la rue B. Balguerrie (16m de large / 500m de long)



#### Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

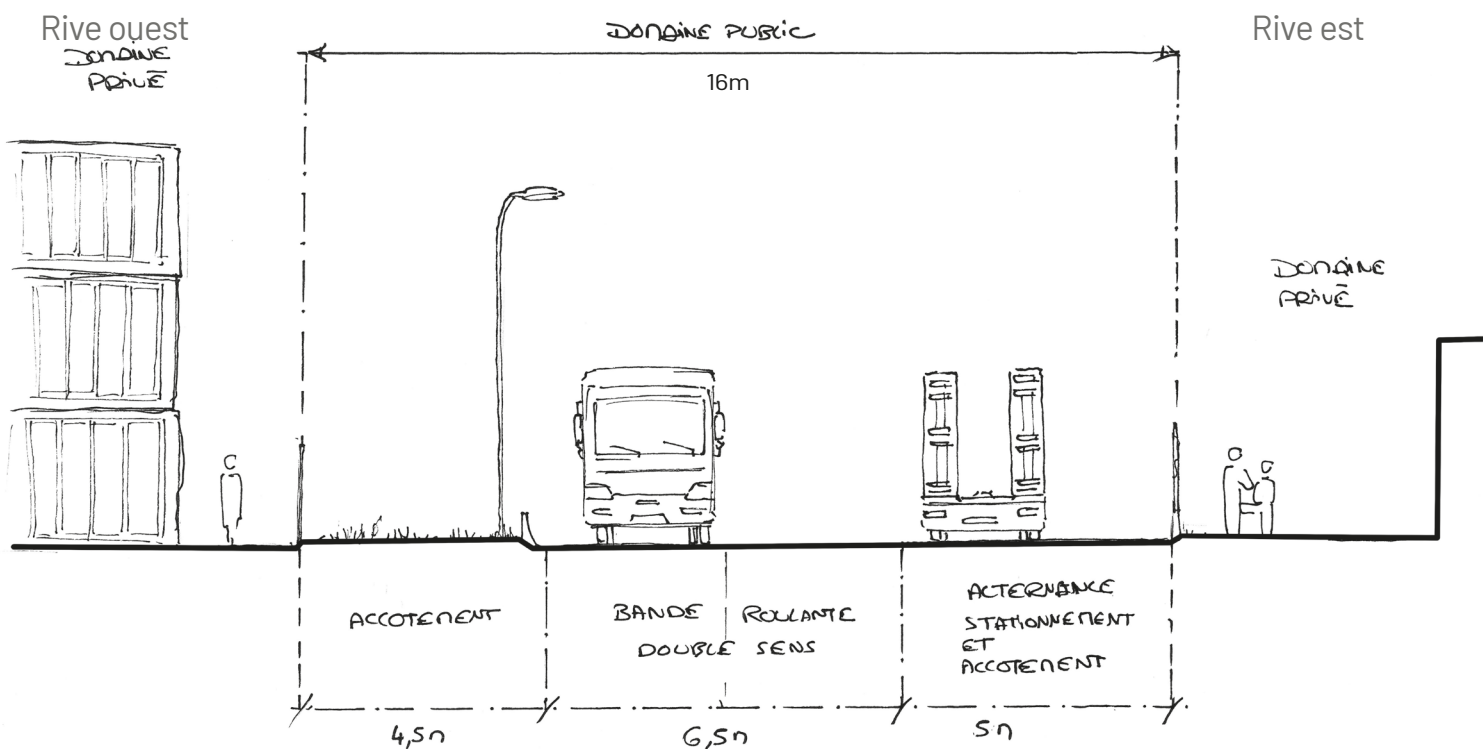
a/ Établir un plan précis des réseaux sous-terrains et définir les contraintes induites vis-à-vis de nouvelles plantations.

c/ Réaliser une étude éclairage : évaluer la nécessité ou pas la rue de Strasbourg.

c/ Réaliser des études de trafic routier, circulation et stationnement sur l'ensemble de la zone qui permettront de confirmer la faisabilité des propositions ci-contre.

- > Valider les propositions de recalibrage de la voie et du gabarit projeté ;
- > Estimer le besoin réel en places de stationnements (véhicules légers et poids lourds), et optimiser les capacités sur l'ensemble de la zone ;
- > Établir un phasage pour donner un ordre dans les rues à requalifier.

#### Profil de la voie/ État existant



## Propositions d'aménagements

### 1/ A court terme : actions de préfiguration

- > Aménager une bande imperméabilisée de 3 m de large pour du stationnement pouvant accueillir des poids lourds sur la rive ouest, en alternance avec des tranchées plantées. Évaluer le nombre de places de stationnements nécessaires (sous réserve d'une étude stationnements à l'échelle de la zone de fret dans son ensemble).
- > Aménager une voie verte (piétons/cycles) de 3m de large en rive ouest. Évaluer la nécessité ou non de l'éclairer (sous réserve d'une étude éclairage sur l'ensemble de l'axe).
- > Aménager une tranchée plantée d'1 m de large entre la voie verte et la limite du domaine public, contre les clôtures des entreprises.

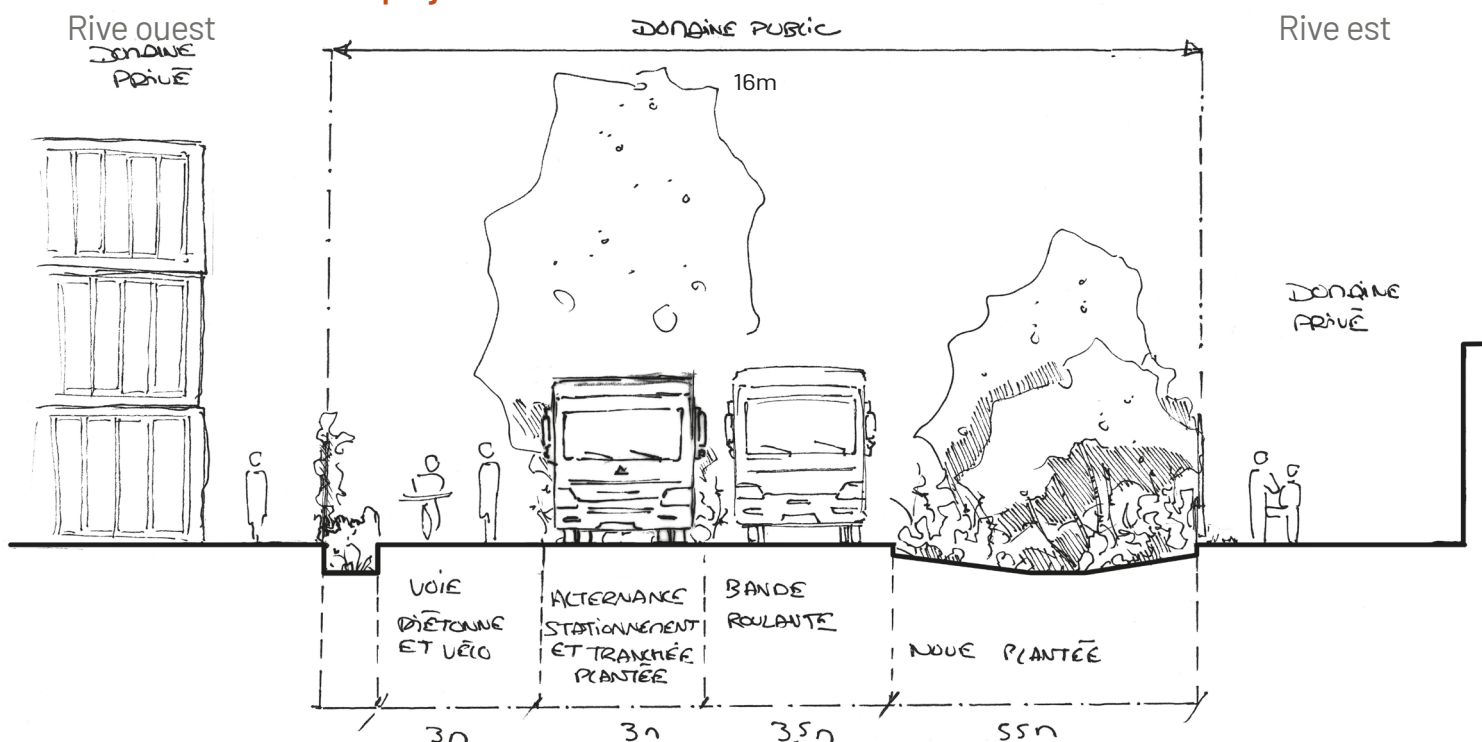
### 2/ A moyen terme : projet d'ensemble sur le domaine public

- > Maintenir uniquement une bande roulante de 3,50 m de large à sens unique (sous réserve d'une étude circulation à l'échelle de l'ensemble de la zone de fret). Passer la vitesse autorisée à 30 km/h. Déterminer le sens de circulation : du nord vers le sud (à confirmer avec les études circulation).
- > Aménager une noue plantée de 5,50 m de large en rive est, qui permette une gestion des eaux de pluie à ciel ouvert de la voie (0,50 m de profondeur).

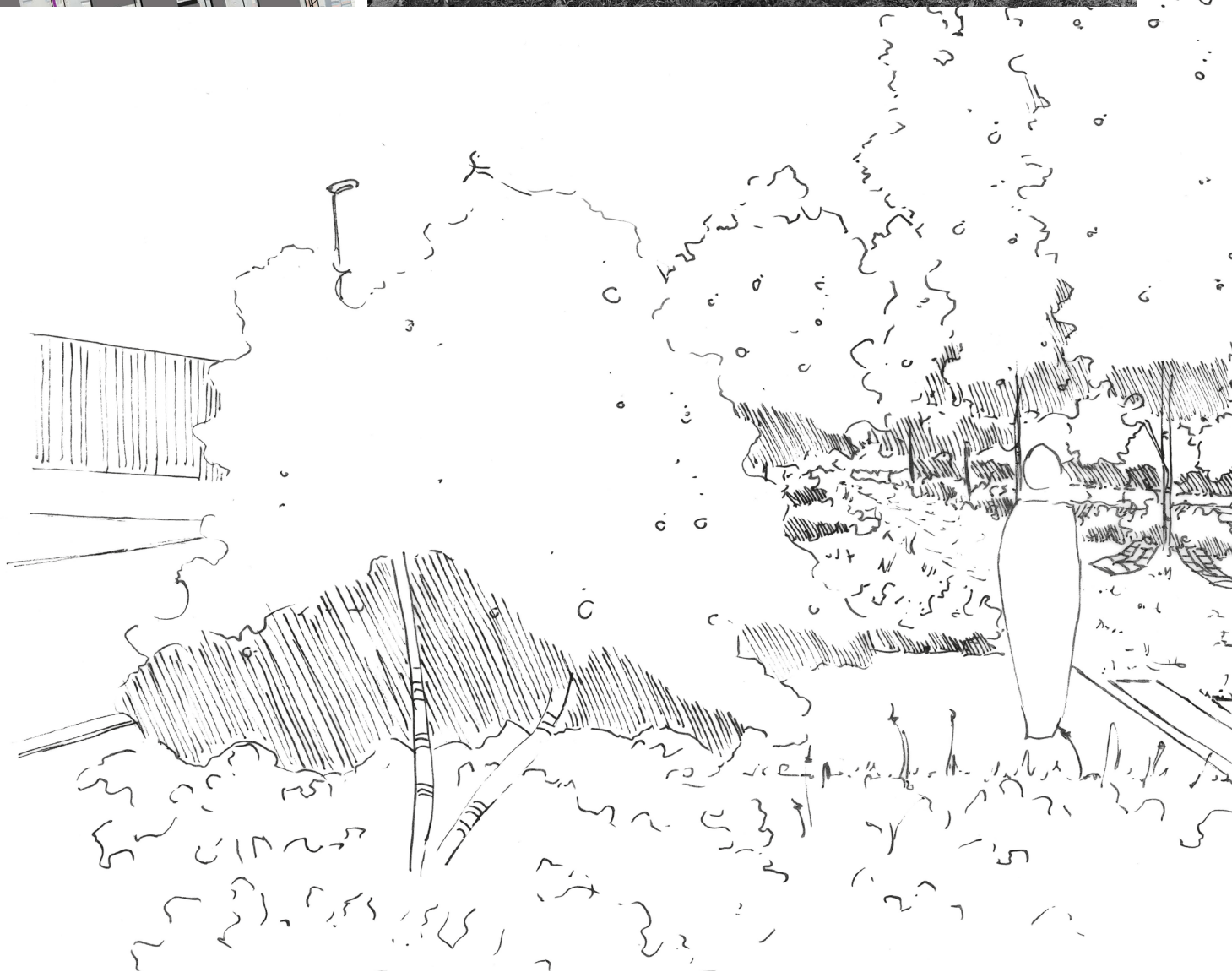
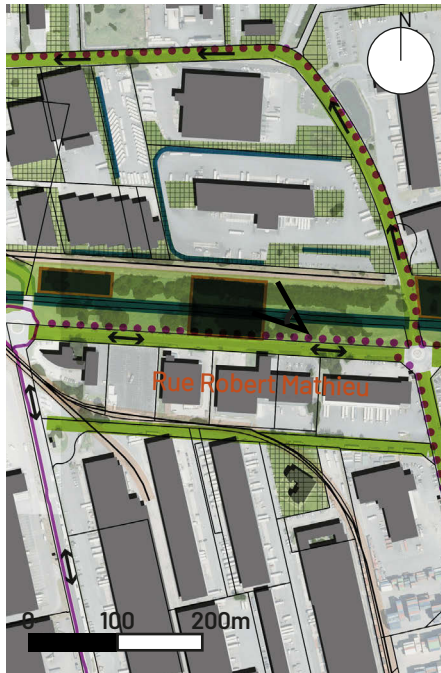
### 3/ A court / moyen/ long terme : étendre le projet de plantation sur le foncier privé

- > Inciter et accompagner la plantation du foncier privé.
- > Encourager les riverains de la rue à s'inscrire dans un projet de plantation global (domaine public - privé)

## Profil de la voie / État projeté



## 4. Jardin linéaire de la Jalle Noire



## Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

Échanges avec le service GEMAPI et les gestionnaires du Service Territorial 6.

### Propositions d'aménagements

#### 1/ A court terme : aménager un parc linéaire jallonné de «stations paysagères» aux abords de la Jalle Noire

- > Renforcer les plantations (arbres, arbustes, vivaces) le long de la Jalle pour à la fois enrichir le caractère de continuité écologique et de parc d'agrément pour les usagers.
- > Renforcer les plantations en amorce des rues pour signaler le parc linéaire.
- > Aménager des lieux d'agrément et de pose pour les usagers du site et les visiteurs : les «stations paysagères». Mettre en scène le paysage de bord de jalle et de marais. Alternance de prairie humides et de boisements rivulaires, espaces inondables, végétation de ripisylve et de marais, etc.
- > Installer du mobilier pour les usagers (bancs, tables, chaises longues, passerelles, etc.).
- > Mettre en place une gestion différenciée des espaces.



Crédits photos, illustrations : a'urba  
Chef de projet : Frédéric Véron / Sous la direction de Jean-Christophe Chadanson  
Équipe projet : Frédéric Véron, Guillaume Bernard  
Conception graphique : Frédéric Véron, Guillaume Bernard, Olivier Chaput